

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3233 - LUNDI 4 JUIN 2018

TÉLÉPHONIE MOBILE

Une tendance baissière des revenus chez les opérateurs

En dépit de l'augmentation du taux de pénétration, soit 10,4% enregistré au premier trimestre 2018, le secteur de la téléphonie mobile au Congo fait face à une perte de 18% de sa valeur du marché cette année, selon une alerte lancée par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (l'Arpce). « Le marché de

la téléphonie mobile a perdu, de 2015 à 2018, près de 42% de sa valeur. Entre 2017 et 2018, dans le premier quadrimestre, nous avons perdu 18% de la valeur du marché sur tous les segments data et voix », témoigne le directeur de l'économie et des marchés à l'Arpce, Antoine Ndékololo.

Page 5



Le siège de l'ARPCE à Brazzaville

JUSTICE

Jean-Martin Mbemba condamné par contumace à dix ans de détention criminelle



Des membres de la cour criminelle / Photo DR

Principal accusé dans une affaire d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre, l'ancien ministre de la Justice et jusqu'ici président de la Commission nationale des droits humains, Jean-Martin Mbemba, et deux de ses proches, ont été condamnés par contumace à dix ans de détention cri-

minelle. Quatre autres coaccusés, dont le colonel Jean-Claude Mbango, sont quant à eux condamnés à cinq ans et deux mois de prison. Cependant, pour avoir déjà passé cinq ans de détention préventive à la Maison d'arrêt de Brazzaville, ils seront libres dans deux mois.

Page 2

AFRIQUE CENTRALE

Des progrès réalisés dans l'instauration de la paix et la stabilité institutionnelle



La photo de famille

Les membres du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale qui se sont réunis, le 1er juin à Brazzaville, ont fait observer que les Etats de la sous-région ont réalisé des progrès dans le cadre de l'instauration de la paix et la stabilité des institutions, la consolidation de la démocratie et l'intégration régionale. Six ans après la tenue de la dernière réunion, le constat

se dégage que les tensions sont souvent alimentées ou exacerbées par la circulation des armes légères. Au cours de la réunion de Brazzaville, les dossiers sur la paix et la sécurité en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, ainsi que la situation sécuritaire dans le département du Pool, en République du Congo, ont été au centre des débats.

Page 9

AMÉNAGEMENT FONCIER

Le Fonds national du cadastre veut faire appel aux privés

Confronté au manque de financement, le Fonds national du cadastre envisage de recourir aux partenaires privés, en vue de la mise en valeur de ses espaces de terrains déjà viabilisés. « Des investisseurs étrangers peuvent venir sur des terrains que nous avons achetés pour mettre des maisons en location,

créer des surfaces errantes », a indiqué le directeur général de cette structure, Jean Claude Moundanga.

Page 5

ÉDITORIAL

Hausse

Page 2

ÉDITORIAL

Hausse

Dans le même temps où elles mettent au point la série d'accords financiers qui permettra à notre pays de sortir de la crise dans laquelle il s'est trouvé plongé par la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, les autorités congolaises feraient bien d'agir pour que le niveau de vie des classes défavorisées de la société se hausse fortement dans les mois à venir. Alors, en effet, elles répondraient à une attente collective qui ne s'exprime pas dans la rue, mais qui est, malgré tout, très forte et surtout elles accélèreraient le mouvement de rebond qui naîtra à coup sûr de l'assainissement de nos finances publiques.

Élever le niveau de vie de la population d'un pays n'a rien d'impossible dès lors que la croissance économique a été rétablie. Cela peut se faire de différentes façons qui vont des aides sociales à la réduction des prélèvements divers effectués par l'Etat, en passant par le financement de nouvelles activités dans tous les domaines de l'économie. Si, par exemple, la puissance publique injecte dans le secteur agricole, dans l'artisanat ou le petit commerce, dans l'amélioration de l'habitat une partie des sommes qu'elle tirera de la relance à venir, elle améliorera grandement les conditions de vie de la majeure partie de la population. Avec tous les avantages individuels et collectifs que cela aura.

S'il est exact que dans aucune société humaine l'égalité entre les citoyens, qu'ils soient hommes ou femmes, n'existe et ne peut exister contrairement à ce que disent les utopistes et les tenants du marxisme, il l'est tout autant, en revanche, que la réduction des inégalités génère immédiatement des avancées dans les domaines de la santé, de l'éducation, du bien-être qui elles-mêmes contribuent fortement à l'émergence des pays en voie de développement. Et c'est précisément la tâche que nous devrions nous assigner en priorité dans le moment très particulier que nous allons vivre.

Faire en sorte que la société congolaise soit plus homogène et que les différentes classes sociales ne soient plus séparées par de véritables abîmes n'a rien d'illusoire ni d'utopique. Il suffit pour cela que l'argent n'aille pas systématiquement chez les plus riches et que la fortune nationale soit distribuée de façon plus équitable. C'est, nous semble-t-il, l'une des grandes leçons que la nation doit maintenant tirer de la crise dont elle est sur le point de sortir.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Jean-Martin Mbemba écope de dix ans de détention criminelle

Accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de détention illégale d'armes et munitions de guerre, l'ancien ministre de la Justice et président de la Commission nationale des droits de l'homme, Jean-Martin Mbemba a été condamné par contumace, le 1^{er} juin à Brazzaville.



La Cour lors de son délibéré (Adiac)

La même peine a été prononcée à l'endroit de deux proches de l'accusé, à savoir Samba Mountou Loukossi et Armand Belge Boissy, également absents du territoire. Dans l'acte d'accusation présenté devant la Cour criminelle, il a été notifié que Jean-Martin Mbemba et plusieurs autres de ses proches, parmi lesquels l'ancien directeur départemental de la police du Pool, le colonel Jean-Claude Mbango, ont été reconnus coupables d'atteinte à la sécurité intérieure, notamment en excitant les citoyens à se rebeller contre l'Etat congolais et appelant à l'insurrection ou à la désobéissance civile pour déstabiliser les institutions dans le but de s'emparer du pouvoir. Des actes qui sont punis par les articles 87 et 89 alinéa 2 du code de

procédure pénale.

Cette thèse a été soutenue à la fois par la partie civile et le ministère public qui ont, sur la base des procès verbaux de la police, affirmé que les accusés préparaient bel et bien un coup de force contre l'Etat. Ce qui n'a pas été de l'avis des avocats de la défense. Mes Thomas Djolani, Edouard Maboya Nganga et deux autres ont soutenu que l'accusation n'a pas apporté les preuves de cette atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat. « Vous avez bâti votre accusation sur un château de cartes. Vous n'avez pas présenté les scellés devant la barre et les procès verbaux auxquels vous faites allusion », ont-ils signifié. Pour la défense, en effet, la Cour ne devrait pas s'accrocher sur ces

documents de la police étant donné que les aveux arrachés aux accusés l'ont été sous l'effet des sévices.

Pour leur part, le colonel Jean-Claude Mbango, Jean-Jacques Maléla, Fortuné Roland Massamba et Lin Chris Ismaël Mabari ont écopé chacun de la peine de cinq ans et deux mois. Ayant déjà passé cinq ans en détention préventive, leurs peines ont été réduites à deux mois. Sur l'action civile, les condamnés ont été contraints à payer, à titre symbolique, à l'Etat congolais la somme d'un franc chacun et un million FCFA à titre de dommages et intérêts à l'endroit de Mme Mahoungou et sa fille pour avoir été victimes de vol de la part de Jean-Jacques Maléla et Fortuné Roland Massamba.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉTOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS

Le Pôle de consensus de Sibiti réclame des sanctions sévères à l'encontre des auteurs

Les partis politiques, associations et personnalités ayant participé au dialogue national de Sibiti se disent très indignés de la dilapidation des fonds publics et réclament la comparution des contrevenants devant les juridictions afin qu'ils soient sévèrement sanctionnés à la hauteur de leurs actes.

La plate-forme politique proche du chef de l'Etat est montée au créneau, lors d'une assemblée générale tenue le 1er juin, à Brazzaville, sous la direction de son président, Pierre Ngolo. Né à l'issue du dialogue national de Sibiti tenu en juillet 2015, le Pôle de consensus de Sibiti s'est dit stupéfait et consterné de voir des commis de l'Etat, cadres et responsables administratifs s'illustrer délibérément dans le vol des fonds publics.

Ainsi, pour mettre un terme à ce fléau grandissant, ce groupe-

ment politique appelle de tous ses vœux le gouvernement, au plus haut niveau, à imposer son autorité, en traquant sans complaisance les auteurs afin qu'ils soient punis à juste titre. « *Le Pôle de consensus de Sibiti s'associe au président de la République pour lutter énergiquement contre la corruption, la concussion, le vol, le pillage des ressources nationales et demande des sanctions exemplaires à l'encontre des auteurs* », relève le communiqué final publié à l'issue de cette réunion.



Des responsables du Pôle de consensus de Sibiti lors de la réunion Photo Adiac

« Le Pôle de consensus de Sibiti s'associe au président de la République pour lutter énergiquement contre la corruption, la concussion, le vol, le pillage des ressources nationales et demande des sanctions exemplaires à l'encontre des auteurs »

Abordant la situation actuelle de crise économique, ce regroupement a salué les efforts consentis par le gouvernement pour sortir le pays de cette ornière et réitère son soutien indéfectible au chef de l'Etat, pour ses multiples initiatives à ce sujet. « *Dans son dernier message sur l'état de la nation réuni en congrès, le président de la République avait déclaré que la situation économique était extrêmement*

difficile, mais pas insurmontable, qu'il faille résoudre avec sérénité. Tous les espoirs sont encore permis », précise cette plate-forme politique.

Du point de vue social, le Pôle de consensus de Sibiti a salué le climat de paix et de l'unité nationale qui règne actuellement dans le pays, obtenu grâce à ce dialogue.

Rappelons que le Pôle de consensus de Sibiti est composé des partis politiques, asso-

ciations et personnalités, aussi bien de la majorité présidentielle que de l'opposition, ayant pris part aux assises politiques tenues du 13 au 17 juillet 2015, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. C'est au cours de cette réunion qu'un consensus s'était dégagé en faveur de la tenue du référendum constitutionnel qui a permis l'organisation de l'élection présidentielle de 2016.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Fagots de tables-bancs en feu

Quand ils sont heureux, les enfants sautillent de la façon la plus inattendue comme c'est le cas du geste que l'on voit sur la photo ci-contre. Le 26 mai dernier, les élèves de l'école des trois présidents d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, fêtaient la réhabilitation de leur établissement dont la toiture avait été arrachée par un violent vent quelques jours auparavant. Mains levées au ciel, ils scandaient leur joie de devoir reprendre les enseignements dans les meilleures conditions, à quelques semaines de la fin de l'année scolaire en cours.

L'énergie que dispense cette photo est assurément celle qui conditionne leur foi en l'avenir et les conduira jusqu'à réaliser leurs rêves les plus audacieux. Parents, pouvoirs publics et société civile doivent avoir à cœur d'accompagner cette conviction de nos jeunes enfants et les encourager à tenir le pari du succès scolaire. Cela est le seul chemin qui leur permettra, demain, d'assumer les responsabilités à tous les échelons de la hiérarchie nationale.

Un bonheur ne venant pas seul, dans cette même période de réflexion d'établissements fauchés par les intempé-

ries s'est poursuivie la série de dotation de plusieurs écoles de l'hinterland en tables-bancs. Les autorités en charge du secteur de l'éducation nationale, en particulier celles du secteur de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, mettent en œuvre un



programme ambitieux conclu avec certaines sociétés forestières : celui d'atteindre l'objectif de « Zéro enfant assis à même le sol » dans les écoles publiques. Car bien entendu, comme si le Congo ne faisait rien avec le bois, sa deuxième richesse après le pétrole, beaucoup trop d'élèves prennent les cours assis par terre. On s'attend à ce que le gouvernement réceptionne de ces sociétés cinq cent mille tables-bancs afin de

comblent, comme on le voit, un déficit de commodité scolaire criant.

Une chose est donc d'obtenir la réalisation de ce programme jusqu'à son terme, une autre serait de faire en sorte que toutes les écoles publiques du

a, en effet, cessé de remplir son rôle dans la plupart des villages « reculés », où elle a contribué par le passé à former l'élite qui est actuellement aux commandes.

Enfin, un appel en direction des structures qui ont eu la chance de bénéficier du précieux don de tables-bancs de bonne qualité. Souvent, quand l'école a fermé, et ce sera le cas dans quelques semaines, les établissements sont voués aux incivismes les plus incompréhensibles. Ils sont exposés à des attaques indicibles de la part de gens qui viennent y arracher portes, fenêtres, transformant ensuite les tables-bancs en du bois de chauffe sans être inquiétés.

C'est pourquoi, il est impérieux que de concert avec les institutions de proximité des circonscriptions scolaires des grandes villes comme des petites, les responsables de l'éducation nationale prennent des dispositions pour que ce qui a été acquis l'année qui se termine ne se volatilise pas l'année scolaire prochaine. Notre pays est, en effet, habitué à des retours en arrière navrants que n'autorise plus la volonté commune d'aller de l'avant. L'école est appelée à montrer l'exemple cette fois.

Gankama N'Siah

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba déplore le non-décaissement des fonds des descentes parlementaires

Le président de la chambre basse du parlement s'est plaint, le 2 juin à Brazzaville lors de l'ouverture de la troisième session ordinaire administrative, du fait que depuis le début de la quatorzième législature, les députés n'ont jamais perçu les indemnités prévues pour effectuer les missions à la base.

Dans son allocution, Isidore Mvouba est revenu longuement sur la question des descentes parlementaires qui préoccupe tous les députés. En effet, d'après le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, à l'issue de chaque session parlementaire, des fonds sont alloués aux députés afin qu'ils aillent rendre compte à leurs mandants des lois votées.

Hélas, depuis que cette législature a démarré, deux sessions sont passées sans que les députés ne se rendent sur le terrain par manque de moyens. « *Je sais combien le fait que vous ne recevez pas les frais de descentes parlementaires vous préoccupe au plus haut point. Cette situation qui coupe les députés que nous sommes de nos mandants est lourde de conséquences. Nous avons eu à attirer l'attention du Premier ministre sur cette question, afin de plaider notre cause auprès du président de la République* », a affirmé Isidore Mvouba aux députés.

Parlant de la crise économique

qui continue de plomber l'économie nationale, le président de la chambre basse a souligné que le peuple congolais connaît une attente fébrile au sujet des négociations en cours avec le fonds monétaire international. Il s'est dit optimiste, d'autant plus que les négociations sont pilotées par une équipe de cadres congolais de qualité qui saura trouver les solutions idoines au problème de soutenabilité de la dette, l'unique obstacle qui reste pour parvenir à un accord macro-économique. Se prononçant sur la session criminelle en cours, Isidore Mvouba a déploré le fait que ces affaires qui relèvent de la compétence de la justice soient objet de controverse dans l'opinion.

« *Force est de constater que les "cassandres" de l'unité nationale, chauds partisans de Fake news, s'en donnent à cœur joie pour désinformer l'opinion nationale et internationale. La tentative de politisation de cet évènement procède de la malhonnêteté intellectuelle. Comme à l'accoutumée, tout y passe : invective, calomnie,*



Isidore Mvouba

attaques personnelles, manipulations de tout genre », a précisé le président de l'Assemblée nationale. Il a, par ailleurs, attiré l'attention des ministres en charge des questions d'internet de s'attaquer à ce phénomène qui relève de la cybercriminalité. S'adressant aux députés, Isi-

dore Mvouba, comme lors des deux dernières sessions, a fustigé les antivaleurs, notamment la corruption, la concussion et

les quelques actes de banditisme isolés afin que cette partie du pays retrouve sa quiétude initiale.

Rappelons que huit affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette troisième session ordinaire administrative. Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant création du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public; du projet de loi relatif à la statistique officielle ainsi que celui portant création de l'Institut national de la statistique.

L'Assemblée nationale va aussi, courant cette session, statuer sur le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative aux gisements de potasse Kola et Dougou, dans le district de Madingou-Kayes, département du Kouilou.

De même, elle examinera le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Centre d'informations économiques et de conseil de gestion. La chambre procédera également aux auditions au niveau de la douane, des impôts et au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

Firmin Oyé

COOPÉRATION SINO AFRICAINE

La FMC plaide pour la formation des jeunes congolais par la Chine

À l'issue du quatrième Forum de la jeunesse sino-africaine tenue du 19 au 29 mai dernier en Chine, la délégation de la Force montante congolaise (FMC), qui y avait pris part, a plaidé, dans son exposé, pour que les entreprises chinoises installées en Afrique optent pour la formation des jeunes.

Placé sur le thème : « *Le rôle de la jeunesse dans la recherche des solutions adaptées pour le développement* », ce forum avait pour but d'associer les jeunes à la définition des politiques de développement adaptées à cette catégorie sociale.

Le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernadin Gavet, qui avait conduit la délégation de son organisation en Chine, a indiqué que les jeunes africains en général, et congolais en particulier ont joué leur partition à cette grande rencontre internationale. Ils attendent, a-t-il dit, que les gouvernements des pays présents à ces assises et la Chine élaborent des actions devant conduire dans la traduction en actes des résolutions qui y ont été prises.

De plus en plus, a-t-il ajouté, on constate que les solutions concernant les problèmes des jeunes sont prises sans les as-



Juste Bernadin Gavet

socier. « *Si les entreprises chinoises qui opèrent en Afrique optent à transférer des compétences aux jeunes à travers des stages de formation, notre continent va gagner en techniciens dans plusieurs domaines, surtout dans le secteur de l'économie numérique où la Chine dispose d'une très grande expertise* », a-t-il déclaré.

En outre, la délégation congolaise a formulé des doléances

relatives aux conditions de créer l'attrait des investisseurs chinois dans le domaine de l'agriculture au Congo. Juste Bernadin Gavet a, par ailleurs, noté que « *tous les jeunes ne doivent pas travailler dans les entreprises publiques ou privées et même à la Fonction publique. Certains d'entre eux devraient s'intéresser au travail de la terre* ».

Les jeunes en Afrique, a-t-il renchéri, constituent un potentiel très important. S'ils ne sont pas bien orientés, a-t-il ajouté, ils vont devenir une bombe qui détruira dans l'avenir le continent.

« Il n'y a pas de crise à la FMC »

Réagissant à la question relative à un enregistrement du secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo, qui circule sur les réseaux sociaux et dont les auteurs seraient certains membres de la FMC, Juste Bernadin Gavet a regretté cet acte et a condamné les auteurs qui n'honorent pas son organisation.

Roger Ngombé

FORÊT D'AFRIQUE CENTRALE

Les pays dotés d'une politique de gestion participative

La feuille de route validée le 31 mai, à l'issue d'une réunion sous-régionale à Brazzaville, permettra à chaque Etat de garantir l'existence et l'exploitation raisonnable des forêts du Bassin du Congo, au profit des générations actuelles et futures.

« *Le déploiement de la foresterie participative revêt une importance capitale dans le développement de nombreux pays, tant sur le plan socioéconomique, culturel qu'environnemental* », a déclaré la représentante de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Suze Percy Filippini, au terme de la rencontre.

La ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a, pour sa part, relevé que les gouvernements devront lutter contre la pauvreté s'ils espèrent voir la population être des conservateurs de l'écosystème forestier.

La forêt du Bassin du Congo couvre plus de deux millions de km² et possède une exceptionnelle valeur écologique en nombre d'espèces de mammifères, de plantes, d'oiseaux et de poissons d'eau douce. On y trouve également des cultures traditionnelles entièrement fondées sur des relations avec la forêt.

Le ministre d'Etat du royaume de la Belgique, facilitateur du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, Anders Henrikson, a, quant à lui, invité les bailleurs de fonds internationaux à investir davantage dans des projets qui amélioreront les conditions de vie de la population forestière et périphérique. Car, a-t-il dit, c'est la condition sine qua non de garantir la survie des grands espaces naturels de l'Afrique centrale. « *Je me forcerai dans les mois qui viennent, de mener une série d'actions relatives notamment aux questions liées au braconnage armé international* », a-t-il conclu.

La feuille de route dite de Brazzaville est composée de sept priorités, à savoir la vision de chaque pays à orienter sa politique de foresterie participative ; le cadre institutionnel à mettre en place ; le renforcement de capacités des services étatiques ; des ONG, y compris l'encadrement des communautés locales et des peuples autochtones ; enfin, la gestion adaptative.

Lopelle Mboussa Gassia

TÉLÉPHONIE MOBILE

La baisse des revenus inquiète

L'augmentation du taux de pénétration de 10,4% au premier trimestre 2018 sur le marché ne suffit pas à trancher sur la bonne santé du secteur au Congo, en proie à une tendance baissière des revenus, avec une perte de 18% de la valeur du marché cette année, alerte le Régulateur qui reste optimiste sur une probable relance.

Il y a quelques jours, l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce) publiait son Observatoire du marché de la téléphonie mobile au Congo du premier trimestre 2018. Le secteur jouit évidemment d'une embellie, à en croire des indicateurs, à l'instar de ceux sur la réaction des consommateurs aux offres, avec 8% d'augmentation par rapport au premier trimestre 2017. D'autres compteurs sur le trafic témoignent d'un bond de la demande voix en On-net (Intra-réseau) et data, soit respectivement près de trois cents millions de minutes et un milliard de Mégabit (MB), contre une moyenne de deux cent soixant-dix millions en 2017 pour la voix on-net et six cents millions de MB en moyenne par mois la même année. Ce dynamisme cache cependant un malaise entériné, entre autres, par la baisse du trafic en international entrant et sortant. En clair, à cause des nouvelles applications mobiles et de l'explosion de l'internet, téléphoner n'est plus une chasse gardée des opérateurs. Ce que l'on appelle désormais les OTT, ces applications capables de trans-

porter des flux vidéo, audio ou de données sur internet sans l'intervention nécessaire d'un opérateur menacent, semble-t-il, l'économie de ce marché.

« En international entrant et sortant, l'essentiel du trafic passe par ces applications », témoigne Antoine Ndékololo, directeur de l'économie et des marchés à l'Arpce. « Nous constatons une tendance baissière des revenus des opérateurs depuis 2015. Le marché a perdu de 2015 à 2018 près de 42% de sa valeur. Entre 2017 et 2018, dans le premier trimestre, nous avons perdu 18% de la valeur du marché sur tous les segments data et voix », poursuit-il.

Autre contrariété du marché, les forfaits téléphonique et internet. En se lançant depuis quelques années dans la guerre des tarifs forfaitaires à côté de ceux dits « Pay as you go », où le consommateur paye ce qu'il consomme, les opérateurs ne se souciaient guère qu'ils ouvraient une boîte de pandore difficile à enserrer actuellement. Avec la crise économique, les clients, même les plus nantis, ont choisi le

mode forfait moins onéreux mais pas assez rentable chez l'opérateur.

« Les gens préfèrent utiliser les forfaits. Nous avons des taux de pénétration de l'ordre de 90% de trafic présentement écoulé en utilisant les forfaits contre 10% pour les Pay as you go. Ce qui fait que le revenu voix par minute est tiré vers le bas », souligne Antoine Ndékololo.

En avril dernier, à cause sans doute de cet état de fait, l'Arpce a enregistré des revenus de l'ordre de 24 FCFA par minutes d'appel alors qu'avant, ils se situaient à 50 FCFA. Dans le segment data, le constat est le même. Alors qu'il avait atteint environ 3,8 milliards de FCFA en août 2017, le revenu data est en constance régression en dépit de l'augmentation du trafic.

« Nous allons aider les opérateurs à relancer le secteur »

Si la tendance n'est pas baissière d'ici à quelques mois, le secteur pourrait s'exposer à des conséquences majeures, allant jusqu'à la perte d'emplois. Dans les couloirs des sociétés de téléphonie mobile, selon certaines indiscrétions, on chuchote déjà sur la baisse de certains contrats. La situation pourrait également conduire à la dégradation de la qualité des services, du fait du manque de ressources pour pérenniser l'exploitation des ré-

seaux et le financement de nouveaux équipements.

L'Arpce n'entend toutefois pas laisser le secteur atteindre ce fond de cavité.

« Nous avons décidé de marquer une pause pour observer et fixer les planchers. Nous l'avons déjà fait, car le risque était que les charges encourues par les opérateurs ne soient plus couvertes par les revenus », rassure Antoine Ndékololo. Conformément à la

loi, l'Arpce a, en effet, initié une décision publiée le 1er juin 2018 pour procéder à l'encadrement tarifaire afin de stabiliser les revenus voix et data en fixant des tarifs planchers en voix On-net et data. Dans ce document, le tarif on-net est fixé à 25 FCFA et celui de la data à 4 FCFA. « Nous avons également baissé le tarif voix off-net (inter-réseau) pour relancer ce segment de marché », clarifie le directeur de l'économie et des marchés à l'Arpce. « Nous n'avons pas augmenté les tarifs, mais nous avons marqué une pause,



Antoine Ndékololo

en disant aux opérateurs qu'au niveau où vous êtes arrivés, si vous continuez à baisser les tarifs, vous n'allez plus couvrir vos charges », fait savoir Antoine Ndékololo, précisant: « Nous reviendrons sur la décision après un audit qui pointe à l'horizon. Le but est de stabiliser ».

Un autre espoir de cette amélioration viendrait de la capacité du régulateur à trouver des solutions avec les acteurs et le gouvernement dans l'encadrement des OTT. D'autres pays l'ont déjà fait.

Quentin Loubou

FONDS NATIONAL DU CADASTRE

Un bilan assez mitigé en cinq ans d'activités

Créé par la loi n°29-2011 du 3 juin 2011, l'établissement public à caractère administratif, doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, a du mal à décoller convenablement.

Conformément à l'article 3 de la loi portant sa création, le Fonds national du cadastre (FNC) a pour missions d'assurer le financement des travaux relatifs à: l'aménagement des terrains; l'établissement, la conservation et la rénovation du cadastre; l'établissement et la densification des réseaux géodésiques; la conservation et la rénovation des repères et des signaux; la réhabilitation des réseaux cadastraux; la réalisation des études de contrôles techniques des travaux cadastraux.

Le directeur général de cette structure, Jean Claude Moundanga, qui a réuni les cadres et agents le 1er juin à Brazzaville, pense que le chemin reste encore à parcourir. « C'est vrai, il y a près de huit ans que nous sommes créés, mais en réalité, il y a cinq ans que nous travaillons exactement. S'agissant du bilan de ces cinq ans, il est mitigé parce qu'à la création, il nous fallait organiser la structure. Du point de vue des trois ans qui ne nous permettaient pas de nous organiser, comme tout économiste, en vue d'arriver à un seuil de rentabilité, je peux dire que le bilan est bon, puisque nous avons élaboré tous les documents fondamentaux qui nous

permettent de travailler », a-t-il laissé entendre.

En effet, le FNC se doit, selon ses prérogatives, de financer les travaux de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains



Une vue des cadres et agents du FNCAdiac

(l'Afat), du Bureau d'études et de contrôle des travaux cadastraux (BECTC), de la Direction générale des affaires foncières, du cadastre et de la topographie (DGAFCT), et ceux de la Direction générale du domaine de l'Etat (DGDE). Après avoir reçu un budget de fonctionnement de trois cents millions FCFA en 2013, une somme qui a permis l'acquisition des locaux et leur équipement, le FNC n'a bénéficié du budget d'investissement

qu'en 2014.

Ce qui lui a permis de financer les travaux cadastraux de la DGAFCT et d'acheter quatre-vingt-dix hectares de terrains pour le compte de l'Afat à Lifoula, Ignié, Nkombo, Matari. « Le travail continue, nous ne sommes qu'au début. Le début est toujours difficile; nous avons la foi que les choses vont bien al-

ler, parce que ce n'est pas pour rien que le gouvernement a créé ces structures. Nous espérons que les financements viendront pour que nous puissions effectivement atteindre les objectifs escomptés. Lorsque nous aurons encore de l'argent, nous allons financer l'aménagement de ces terrains, donc les viabiliser en les vendant crus », espère Jean Claude Moundanga.

Jouer réellement son rôle de banque du foncier

Selon lui, le FNC, qui traverse actuellement une période assez difficile comme la plupart des entreprises de l'Etat, est en train de chercher des voies et moyens pour des financements. Ainsi, la possibilité de recourir aux investisseurs privés pour l'utilisation des terrains viabilisés n'est pas écartée. Car, a-t-il dit, l'Afat peut également vendre ces terrains à moindre coût au peuple en rendant facile l'accès de la population à la terre. « A un moment donné, nous avons vu les propriétaires fonciers faire de la surenchère, ils vendent les endroits interdits. Le ministère des Affaires foncières et du domaine public a pour mission principale de prévenir les catastrophes naturelles. En cinq ans, nous avons élaboré des projets qui vont nous permettre d'éviter cela. Donc, des investisseurs étrangers peuvent venir sur des terrains que nous avons achetés pour mettre des maisons en location, créer des surfaces errantes », a sollicité le directeur général du FNC.

Interpellé sur les ambitions de cette structure sous tutelle du ministère des Affaires foncières et du domaine public, il a rappelé qu'après la sensibilisation des cadres et agents à un devenir harmonieux, le FNC devrait tout

mettre en œuvre pour que le ministère contribue considérablement au produit national brut. Ceci en rendant fonctionnel l'impôt foncier. « Il nous faut absolument arriver aux résultats escomptés. Nous avons une mission consistant à permettre au BECTC de se doter des outils de travail afin de mener des études et le contrôle, et de permettre au cadastre de faire la mise à jour. Comment devrions-nous recueillir l'impôt foncier si le cadastre n'est pas moderne, si l'Afat n'a pas de moyens pour faire son travail: aménager, vendre, viabiliser les terrains? », s'est-il interrogé.

Jean Claude Moundanga a, enfin, insisté sur les antivaleurs qui ne devraient pas, d'après lui, exister au sein du FNC. S'appuyant sur les nouvelles directives prescrites par le ministre de tutelle, Pierre Mabiola, il a insisté sur la mise en œuvre des dix-huit points inscrits dans leur feuille de route. C'est ainsi qu'il a appelé les travailleurs à se mettre résolument au travail. « Nous avons commencé, ne vous découragez pas, redoublez d'efforts parce que nous avons beaucoup de choses à faire pour atteindre ces objectifs », a-t-il conclu.

Notons que selon les bruits du couloir, les agents du FNC sont actuellement à neuf mois d'arriérés de salaires.

Parfait Wilfried Douniama



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F**, **2.5 Giga à 5000F**, **40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCE-ISRAËL

Eco Oil Energie invitée à une table ronde sur la valorisation des innovations

Le président directeur général (PDG) de la société, Claude-Wilfrid Etoke, est appelé à présenter, le 7 juin à Paris, les initiatives entreprises pour le développement d'une agriculture saine et viable en République du Congo.

Le président directeur général d'Eco Oil Energie répond à l'invitation de la Chambre de commerce France-Israël qui organise, du 5 au 8 juin, une série d'événements à l'occasion du lancement de la saison croisée France-Israël et de la célébration des soixante-dix ans d'Israël. Ces activités, qui se dérouleront sur le thème « Soixante-dix ans d'innovations israéliennes », seront organisées en collaboration avec l'ambassade d'Israël en France. Claude-Wilfrid Etoke, également président de la commission Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) du Groupement du patronat, sera aux côtés de responsables de premier plan de grandes entreprises et institutions israéliennes et françaises, dont Richard Klapholz, PDG de Rivulis Eurodrip; Hélène Valade, directrice du DD Suez Envi-

ronnement; et Luc Smessaert, vice-président FNSEA. Il par-

ticipera à une table ronde dédiée à valoriser les innovations, découvertes et avancées techniques dans tous les domaines, entre autres, santé, espace, environnement qui ont amélioré

le bien vivre quotidien des Israéliens.

Les intervenants autour de cette table traiteront les sujets de l'agribusiness : l'irrigation, les semences, le traitement des

cultures, l'impact des nouvelles technologies sur l'agriculture en Afrique et la pérennité du patrimoine agricole. Le président de Eco Oil Energie présentera, pour sa part, le 7 juin de 13h à 16h, les initiatives entreprises pour le développement d'une agriculture saine viable, juste et humaine au plan environnemental, écologique et social au Congo. Il évoquera également le partenariat engagé avec la société Rivulis, leader mondial dans l'adoption de solutions de micro-irrigation, pour l'irrigation d'une station fruitière.

L'évocation de ces sujets lors de cette rencontre rentre dans le prolongement du dernier salon Pro durable tenu en début d'année, à Paris, événement professionnel en faveur du développement durable et de la RSE. La société Eco-Oil y avait participé, avec en ligne de mire, « faire émerger une économie africaine durable en conciliant 'business et environnement', notamment en faveur de la jeunesse ».

Marie Alfred Ngoma



Claude-Wilfrid Etoke (à droite) PDG Eco-Oil avec Henri Cukierman, président Chambre de commerce France-Israël, à l'issue de leur séance de travail au Salon Pro durable 2018. Crédit photo : Fredy Mizelet By Flam Images

CENTRAFRIQUE

Le Français Juan Branco exclu de la Cour pénale spéciale

L'expert international, également avocat, recruté par la Minusca afin d'établir une stratégie de poursuites des auteurs des exactions et crimes commis dans le pays, a été remercié le 1er juin.

L'avocat français a été recruté par l'ONU au compte de la Cour pénale spéciale pour réaliser des enquêtes et mettre en place une stratégie efficace à travers un plan visant à faire condamner les individus, notamment ceux qui sont responsables de violations des droits de l'Homme, du droit international humanitaire et du droit international pénal en Centrafrique. Selon les raisons de son exclusion, on note le fait qu'il aurait publié des tweets qui incrimineraient la Minusca, qui l'avait recruté, d'avoir commis des massacres en République centrafricaine. Des Casques bleus onusiens dans le pays auraient aussi massacré, selon lui, plus de trente civils et blessé environ cent personnes sans aucune justification. « Ce sont les tweets publiés par l'avocat qui sont la cause de sa révocation et son manque de devoir de réserve. Parce que ces informations sont de nature à mettre en danger sa sécurité, celle de l'équipe onusienne, des consultants de la Cour pénale spéciale et de la mission. C'est pour cette raison que nous avons pris cette décision pour mettre fin à son mandat. D'autant plus, ces activités sont incompatibles avec l'obligation de réserve qui s'impose aux personnes en relations contractuelles avec les Nations unies », a déclaré le porte-parole de la Minusca, Vladimir Monteiro.

Rock Ngassakys

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Une augmentation du capital envisagée

Le sujet a été évoqué par les actionnaires lors des assemblées annuelles de l'institution tenues du 21 au 25 mai à Busan, en Corée du sud, afin de lui doter des moyens nécessaires pour couvrir les besoins exprimés par les pays africains.

La Banque africaine de développement (BAD) dispose, aujourd'hui, d'un programme d'activités s'articulant autour de cinq domaines prioritaires que sont : éclairer et électrifier l'Afrique ; la nourrir ; l'industrialiser, l'intégrer et améliorer la qualité de vie de la population. Un programme qui vise à aider le continent à tirer profit de ses potentialités mais dont la mise en oeuvre effective nécessite des moyens financiers supplémentaires. « La santé financière de la BAD est notée 3A par les agences de rating. Pour maintenir cette note et faire face aux défis de développement des pays membres régionaux, il faut, à très court terme, renforcer ses fonds propres par une septième augmentation de capital », a indiqué la ministre congolaise du Plan et de la statistique, Olga Ingrid Ebouka Babakas, le 1er juin à Brazzaville, restituant les assises de Busan qui portaient sur le thème « Accélérer l'industrialisation. » Commentant ce thème, la ministre du Plan a souligné qu'il était temps d'industrialiser l'Afrique en s'appuyant sur sa démographie galopante, son urbanisation grandissante, la croissance de son marché intérieur et de sa classe moyenne,

puis de la révolution industrielle.

La BAD est une institution financière multinationale de développement, ayant pour actionnaires les Etats africains ainsi que les Etats d'autres régions du monde. Elle vise le développement et le progrès social des pays africains à travers son assistance technique mais surtout son apport financier en vue de la réalisation des programmes et projets publics nationaux ou sous-régionaux.

Coopération Corée/ Afrique

En dehors des assises de la BAD, la ministre du Plan a également pris part à la conférence sur la coopération entre la Corée et l'Afrique (Koafec 2018), lancée en 2006. Cette réunion intergouvernementale avait débouché sur l'adoption de la déclaration conjointe Koafec et la confirmation du plan d'action de cette plate-forme pour 2019-2020.

Les gouvernements africains et la Corée se sont aussi engagés à collaborer pour mettre les technologies au service de l'industrialisation de l'Afrique. Rappelons que Koafec vise à produire des résultats concrets via des projets d'investissements dans six domaines de coopération : l'énergie, les infrastructures, les technologies de l'information et de la communication, le développement des ressources humaines, le développement agricole et rural.

Lopelle Mboussa Gassia



Souscrivez au Plan Epargne Logement

Un taux de rémunération exceptionnel adapté à vos besoins

Un vrai partenaire

Tableau récapitulatif

Régime catégorie	Régime 4 ans		Régime 5 ans		Régime 6 ans	
	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit
A	50.000	5.271.000	40.000	6.754.000	33.000	8.221.000
B	60.000	6.330.000	48.000	8.105.000	40.000	9.965.000
C	80.000	8.441.000	64.000	10.807.000	54.000	13.452.000
D	100.000	10.551.000	80.000	13.509.000	67.000	16.691.000
E	120.000	12.661.000	96.000	16.211.000	80.000	19.929.000
F	140.000	14.771.000	112.000	18.912.000	94.000	23.417.000
G	160.000	16.881.000	128.000	21.614.000	107.000	26.665.000
H	180.000	18.991.000	144.000	24.316.000	120.000	29.894.000

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



BCH



BCH



+242 22 281 25 28



bd@bch.cg

SÉCURITÉ

L'Unsac au chevet de la paix

La 46^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (Unsac) s'est prononcée, le 1er juin à Brazzaville, sur les progrès réalisés par les Etats de la sous-région pour l'instauration de la paix et la stabilité des institutions, la consolidation de la démocratie et l'intégration régionale.

Six ans après la tenue de la 35^e édition, Brazzaville a abrité la 46^e réunion ministérielle sous fond de tensions et de violences dans la sous-région Afrique centrale. Ces tensions, comme l'a affirmé le ministre des Affaires étrangères du Congo et président en exercice de l'Unsac, sont souvent alimentées ou exacerbées par la circulation des armes légères.

Les dossiers sur la paix et la sécurité en République démocratique du Congo et en Centrafrique ainsi que la situation sécuritaire dans le département du Pool, en République du Congo, ont nourri les discussions de cette rencontre. La persistance des violences liées aux processus électoraux, la lutte contre les violences armées et le terrorisme en Afrique centrale, y compris la situation humanitaire causée par le groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad ont fait l'objet



Des participants (Adiac)

d'une attention particulière.

Depuis la dernière réunion ministérielle à Kigali, au Rwanda, le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Dieudonné Amuli Bahigwa, a souligné « une situation sécuritaire préoccupante en Afrique centrale ». « Dans la sous-région, on a noté un regain des activités de groupes armés, du terrorisme contre les populations civiles, les tensions observées lors de la préparation des élections, la recrudescence des incidents sécuritaires dans le golfe de Guinée », a-t-il témoigné, à l'ouverture de la réunion ministérielle. En outre, a-t-il poursuivi, « la sous-région continue à faire face

à certains autres défis dont l'exploitation et la prolifération des armes légères et de petits calibres, le mercenariat et le crime transnational organisé, les trafics illicites transfrontaliers favorisés par la porosité des frontières ; la piraterie maritime dans le golfe de Guinée ».

Prélude à cette réunion, les experts de la CEEAC en charge de la sécurité ont évalué, du 29 au 31 mai, les questions liées à la lutte contre les violences armées et le terrorisme en Afrique centrale, y compris l'insécurité et la situation humanitaire causée par le groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Au terme de cette rencontre des experts, les ministres des Af-

aires étrangères et autres chefs de délégation comprenant généralement des représentants des ministères en charge de la Sécurité, de l'Intérieur, de l'Immigration ou de la Défense se sont réunis, le 1er juin, en session ministérielle. Celle-ci a intégré un huis clos sur la situation en Guinée équatoriale, relative au coup d'Etat manqué contre le président Teodoro Obiang Nguema. Pour rappel, la Guinée équatoriale a subi une tentative de « coup d'Etat », déjouée en janvier dernier selon les médias d'Etat. Le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, déplorait le « manque » de « solidarité en Afrique », affirmant « ne pas comprendre » comment, « pour des montants

insignifiants », certains Tchadiens, Centrafricains et Soudanais ont pu être recrutés « pour sacrifier leur vie afin d'aller attenter contre les personnes d'une autre nation ». Une trentaine d'hommes armés étrangers avaient été arrêtés fin décembre au Cameroun, au carrefour des trois frontières entre la Guinée, le Cameroun et le Gabon. De nombreux doutes et zones d'ombre perdurent sur les motivations et les soutiens qu'auraient eus ces hommes. Mais l'importance numérique des Centrafricains dans le groupe et le fait que le présumé cerveau de ce groupe soit un Tchadien avaient donné à l'affaire inédite une dimension régionale.

Josiane Mambou Loukoula

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "

- Qualité, Prix, Service après vente assuré

Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

05 035 06 06

www.condor.dz

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un Auditeur interne.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac +4 / 5 en Audit ou contrôle de gestion ;
- Avoir tout au moins trois (3) ans d'expérience dans le métier d'auditeur ou au sein d'un cabinet de grande renommée serait souhaitable.
- Avoir une maîtrise parfaite des normes d'audit interne ainsi que sur la réglementation en vigueur ;
- Avoir une parfaite connaissance des règlements COBAC ;
- Savoir mener une mission avec les commissaires aux comptes sur la revue limitée, le pré-closing et la clôture des comptes ;
- Savoir élaborer le plan d'audit et sa mise en œuvre ;
- Savoir réaliser des missions d'audit ;
- Savoir promouvoir et participer au processus de management des risques ;
- Savoir entretenir les relations avec les contrôleurs externes ;
- Savoir effectuer le suivi des recommandations des audits internes et externes ;
- Savoir conduire à la demande des missions de conseil auprès des directions ;
- Savoir effectuer un reporting de son activité ;
- Avoir une capacité de synthèse ;
- Avoir un esprit ouvert ;
- Etre disponible
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

Recrutement.talent@yahoo.com

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

REMERCIEMENTS

Suite au décès de Mme Ngandounou née Ouanetongo Véronique, survenu le 7 mai 2018 au CHU de Brazzaville, son époux Basile Ngandounou, ses enfants Rina, Steph, Adam, Christa, Dany et Carline remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie par leur soutien multiforme. Que M. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'Emploi, les membres de son cabinet et l'ensemble de son personnel soient également remerciés et trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude pour leur compassion et leur assistance. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme étant personnellement adressés à chacun.

IN MEMORIAM

Le temps et les années qui passent, ne peuvent enlever en aucun moment, ni souvenir, ni douleur de cet être si cher qui n'est plus parmi nous.

5 Juin 1997- 5 Juin 2018, 21 ans déjà. C'est au matin de la guerre du 5 juin 1997 que disparaissait tragiquement notre bien aimé époux et père Faustin Jérôme Ondzenga «Zeus» pour les intimes. En ce triste et douloureux jour où nous commémorons sa tragique disparition. La veuve Ondzenga née Charlotte Ingoba, sa fille aînée Josianne Ondzenga et tous les enfants prient tous ceux qui l'on connu et aimé, de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Pour recommander son âme entre les mains de Dieu Tout-Puissant, des messes seront dites du 4 au 6 juin à 6h 15 en l'église Saint-Esprit de Mougali. Que la lumière continue de briller sur Papa, tu demeures inoubliable y compris ton histoire.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

CHRONIQUE

La biodiversité en question

Reconnue d'utilité vitale pour l'humanité, plus personne aujourd'hui n'ose remettre en cause l'importance de la biodiversité pour le présent et pour les générations futures. Cependant, certaines activités humaines persèverent dans la réduction du nombre d'espèces vivantes de par certaines pratiques telles que l'agriculture intensive, les épandages massifs de produits phytosanitaires, la pêche intensive et l'élevage industriel, sans oublier la chasse d'espèces protégées ou la déforestation, etc.

La biodiversité, mot composé des mots bio (du grec « vie ») et « diversité », est la diversité de la vie sur la Terre. On l'apprécie à partir de la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que des interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux.

Au sens large, la biodiversité, ou diversité biologique, désigne la variété et la variabilité du monde vivant et ce, sous toutes ses formes.

Elle est définie en profondeur dans l'article 2 de la convention sur la diversité biologique comme la « *variabilité des organismes vivants de toute origine*

y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie, et cela sous-entend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes ».

Pour Robert Barbault, spécialiste de la biologie de la population et de l'écologie, la biodiversité renvoie également à la présence de l'homme : « *l'homme qui la menace, l'homme qui la convoite, l'homme qui en dépend pour un développement durable de ses sociétés* ».

La convention sur la diversité biologique, ratifiée par cent quatre-vingt-seize Etats, est entrée en vigueur en 1993 et vise à défendre la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection des ressources génétiques. Il est indispensable qu'à tous les niveaux, l'on sensibilise à sa mise en œuvre. Aussi l'Assemblée générale des Nations unies a-t-elle choisi la date du 22 mai, date anniversaire de l'adoption de cette convention, comme Journée internationale de la diversité biologique.

Cela fait déjà vingt-cinq ans que l'humanité s'est engagée autour de la diversité

biologique et cette année, on célèbre le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette convention.

Force est de rappeler que la biodiversité englobe l'ensemble des espèces animales et végétales vivantes sur terre (et dans les mers) et que la biosphère abrite entre cinq et trente millions d'espèces, dont environ 1,7 million d'espèces animales sont répertoriées. Il faut marteler sans cesse contre la disparition de ces nombreuses espèces, due souvent à des actions irresponsables de la société humaine. La biodiversité est ainsi essentielle aux sociétés humaines qui en sont entièrement dépendantes à travers les services éco systémiques.

Le dernier sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992, avait fait de la préservation de la biodiversité un des enjeux essentiels du développement durable et engagé les pays signataires à protéger et restaurer la diversité du vivant. En 2010, la Conférence de Nagoya sur la biodiversité reconnaissait l'échec de l'objectif international qui était de stopper la régression de la biodiversité avant 2010, et proposait de nouveaux objectifs en son protocole de Nagoya.

Il existe, depuis 2012, une plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services éco systémiques. Un groupe d'experts intergouvernemental sur le modèle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a été lancé par le Programme des Nations unies pour l'environnement afin de conseiller les gouvernements sur cette thématique.

Les pays en développement dépendent en grande partie des ressources naturelles des forêts, des océans ou d'autres habitats. Aussi, l'objectif du millénaire pour le développement des Nations unies qui consiste à vouloir à tout prix éradiquer l'extrême pauvreté dans le monde, ne peut être atteint qu'avec la protection et l'utilisation durable de la biodiversité et de ses services éco systémiques.

En conclusion, il sied de retenir que la biodiversité est vitale pour le bien-être et la santé des êtres humains, toutes les sociétés et cultures sur notre planète dépendent de l'utilisation d'une nature diversifiée dont la valeur est à la fois économique, sociale, culturelle et esthétique.

Ferréol Patrick Gassackys



Le Musée Galerie du Bassin du Congo

Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)** dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à **Tatiana TSOLO**



Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

ARRÊT SUR IMAGE

Mme Doua Gaporaud Tsono, consul honoraire du Congo au Luxembourg après la visite, le 2 juin 2018, de la galerie Musée Bassin du Congo, a écrit dans le livre d'or : « *belle visite, chaleureuse galerie. Merci à tous ceux qui contribuent à ces œuvres* ».



PROCESSUS DE KIMBERLEY

Marie-Chantal Kaninda plaide pour un approvisionnement responsable en diamants

La directrice exécutive du Conseil mondial du diamant (CMD) s'est exprimée devant les responsables du département d'État américain et de la société civile, le 31 mai, afin de présenter la stratégie de cette organisation consistant à sensibiliser et à encourager la participation aux efforts de lutte contre les diamants de conflits.

productrices de diamants afin de protéger leur droit à une vie sûre, saine et prospère. Nous tenons également notre responsabilité envers les consom-

matrices de diamants afin de protéger leur droit à une vie sûre, saine et prospère. Nous tenons également notre responsabilité envers les consom-

de la RDC et les agences minières reconnaissent l'importance de travailler pour formaliser les mineurs artisanaux et ont exprimé leur engagement à améliorer la traçabilité, pour laquelle leurs efforts méritent d'être reconnus. Nos discussions ont été extrêmement utiles et nous sommes impatients de continuer à bâtir ces relations et à participer à des réunions similaires avec des parties prenantes en Angola plus tard cet été », avait déclaré Marie-Chantal Kaninda.

Les résultats de ces discussions, indique un communiqué du CMD, ont été positifs et ont permis de mettre en évidence des améliorations qui méritent d'être soulignées ainsi que des défis qui continuent d'exister. « Un nouveau code minier a été promulgué dans le pays et a considérablement amélioré les dispositions en faveur de l'exploitation minière artisanale. Le principal défi à relever consiste maintenant à améliorer les conditions de travail des artisans dans le respect des normes de traçabilité proposées par la DDI et à impliquer les communautés de mineurs dans d'autres discussions sur l'avenir de l'extraction de diamants en RDC », note le communiqué.

Le CMD est une organisation industrielle axée sur la prévention des diamants de conflits d'entrer dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et qui vise à préserver la valeur attachée aux diamants naturels. Créée en 2000, elle est la seule organisation où le commerce des diamants est totalement représenté, du producteur au détaillant, et comprend les entreprises commerciales les plus influentes, les organisations à but non lucratif et des entreprises privées. Le CMD est la voix de l'industrie internationale du diamant dans une collaboration tripartite avec les gouvernements et la société civile connue sous le nom de Processus de Kimberley. Marie-Chantal Kaninda est la présidente du CMD depuis le 1er mars 2017. Elle a plus de vingt ans d'expérience professionnelle dans le secteur minier au sein de grands groupes internationaux comme Rio Tinto, AngloGold Ashanti et De Beers.

Patrick Ndungidi



L'équipe du CMD avec le groupe de travail sur la production artisanale et alluvionnaire du processus de Kimberley

Le Conseil mondial du diamant a été invité à s'exprimer pour la première fois au département d'État américain. La présentation de sa directrice exécutive s'inscrivait dans le cadre d'une série de programmes du bureau des contre-mesures sur la menace financière du département d'État américain qui préconise des politiques visant à minimiser les financements disponibles pour les groupes menaçant la sécurité nationale, internationale et régionale. Cela comprend les groupes qui utilisent le commerce illicite de diamants et des minerais de conflits pour financer leurs opérations contre des gouvernements légitimes.

Au cours de sa présentation, Marie-Chantal Kaninda a rappelé l'histoire de l'approvisionnement responsable en diamants via le CMD, le processus de Kimberley (PK) et le Système de certification du processus de Kimberley (SCPK), qui constitue la principale initiative internationale visant à empêcher le trafic international de diamants de guerre – des diamants bruts servant à financer les conflits armés. Marie-Chantal Kaninda a également parlé des contributions actuelles à l'éducation, à la santé, à l'emploi et au développement économique rendues possibles grâce à un approvisionnement responsable.

La directrice exécutive du CMD a également évoqué des do-

maines où des changements et des améliorations sont nécessaires pour continuer à faire une différence positive. Ces domaines portent sur les diamants de conflits, les normes minimales du SCPK et la mise en œuvre à long terme de ses directives par l'intermédiaire d'un secrétariat permanent. Marie-Chantal Kaninda a conclu sa présentation en rappelant à l'auditoire que l'industrie, le gouvernement et la société civile sont plus forts ensemble. Elle a demandé aux fonctionnaires du département d'État américain de soutenir des changements significatifs en exerçant leurs droits de vote en tant que membres du PK. Elle a, en outre, fait appel à l'assistance, en tant que consommateurs de diamants, de continuer à insister sur les produits éthiques.

Le président par intérim du CMD, Stéphane Fischler, a déclaré que la présentation de Marie-Chantal Kaninda était une occasion importante de continuer à diffuser le message de responsabilité, d'action et de résultats significatifs de l'industrie du diamant. « Nous devons tous nous réunir avec un objectif commun et remplir le devoir de diligence envers les communautés

mateurs les plus respectés, ceux qui achètent nos produits dans l'espoir que les diamants proviennent de sources éthiques et responsables. En encourageant les autres à se joindre à notre cause, nous pouvons faire en sorte que la chaîne de confiance demeure inébranlable », a estimé Stéphane Fischler.

Rencontre avec les parties prenantes en RDC

Avant sa présentation au département d'État américain, Marie-Chantal Kaninda et Stéphane Fischler étaient en RDC début mai pour rencontrer les principales parties prenantes impliquées dans le processus de Kimberley. Ils se sont ainsi entretenus avec le président du groupe de travail sur la production artisanale et alluviale, le ministre des Mines, le président du Centre d'évaluation, d'expertise et de certification, son vice-président et toute l'équipe, l'Initiative diamant et développement (DDI), les membres de la société civile de la RDC et les sociétés minières, les coopératives et les exportateurs ainsi que les ambassadeurs de l'Union européenne et du Canada. Stéphane Fischler et Marie-Chantal Kaninda ont également visité les ambassades des pays impliqués dans le

processus de Kimberley, parce qu'il est crucial d'avoir ces interactions interpersonnelles et d'entendre les opinions des parties prenantes pendant que nous travaillons à travers le processus de réforme du PK. C'est un processus qui demande du temps et des discussions avec ceux qui sont touchés et ceux qui mettent en œuvre le Processus de Kimberley dans leur pays. Ces discussions fructueuses nous aident à identifier les progrès réalisés et les améliorations à apporter », avait déclaré Stéphane Fischler.

Enregistrement des mineurs artisanaux

Les réunions entre le CMD et les parties prenantes ont principalement porté sur deux sujets: le soutien de la RDC en matière de réforme du PK et la mise en place du secrétariat permanent ainsi que le processus de formalisation, d'enregistrement et de traçabilité des mineurs artisanaux en RDC. Tous les acteurs locaux, indique le CMD, ont salué la campagne de formalisation très réussie de la DDI qui a permis à deux cent mille mineurs artisanaux d'être enregistrés avec le soutien du ministère des Mines. « Le gouvernement

PORT SEC DE KASUMBALESA

Un point de transit pour la sous-région

Le lancement des travaux de construction du grand projet d'infrastructures piloté par l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem) a eu lieu le 1er juin, dans la province du Haut-Katanga.

Le président de la République, Joseph Kabila Kabange, a lancé vendredi les travaux de construction du port sec de Kasumbalesa dans la province du Haut-Katanga. Ouvrage gigantesque financé à hauteur de trois cents millions de dollars, le port sec de Kasumbalesa sera un point de transit pour la sous-région et constituera une sorte de trait d'union entre plusieurs communautés économiques régionales africaines pour renforcer la position de la RDC. Il sera en réseau notamment avec les ports de Dar es salam, Durban et Lobito.

Il s'agit, comme l'a indiqué le directeur général de l'Ogefrem, d'une initiative innovante en Afrique subsaharienne avec un terminal connectant à la fois le chemin de fer et les routes. Le complexe gigantesque comprendra, entre autres, une aire de stationnement, des terminaux, des entrepôts, des zones de stockage, un pont bascule et un bureau de dédouanement. À en croire le directeur général Patient Kayiba, le choix porté sur la cité de Kasumbalesa pour ériger cette infrastructure tient à son meilleur emplacement « par rapport à tout autre point d'entrée et de sortie non seulement du pays, mais aussi de toute la région de l'Afrique australe ».



Joseph Kabila posant la première pierre

Avec une capacité d'accueil de trente millions du fret par an et de stationnement de mille cinq cents camions, des aires de repos suffisantes pour les chauffeurs, une capacité de dédouanement estimée à deux mille cinq cents camions par jour et un moyen de traitement de deux heures par camion, il n'y a pas mieux que ce projet dans la région. En outre, la capacité d'entreposage en car-

burant devrait aller jusqu'à quarante millions des litres, indique-t-on.

Étendu sur une superficie de 62 hectares, le port sec de Kasumbalesa offre, par ailleurs, d'énormes dividendes sur le plan social. Près de cinq mille emplois directs et indirects y sont attendus, « sans tenir compte des autres avantages sociaux qui en résulteront en termes d'urbanisation de la cité, du développement des

infrastructures sociales et récréatives, hôpitaux, écoles, routes, foyers sociaux, cercles sportifs et de plaisance, et tant d'autres structures similaires », a indiqué le directeur général de l'Ogefrem. Notons que les travaux vont durer trois ans avec possibilité d'achever la première phase du projet endéans les trois premiers mois.

Alain Diasso

DRC MINING WEEK

Les banques participeront à la conférence de Lubumbashi

Les institutions financières souhaitent mieux se positionner dans un secteur qui reprend progressivement de la vigueur.

Le secteur minier redevient l'un des principaux thèmes d'actualité de la vie économique de la RDC. Profitant de cette effervescence, certaines banques du pays, parmi lesquelles la FBN Banque qui signe son retour dans la capitale cuprifère en tant que sponsor de la conférence qui se tiendra du 13 au 15 juin, en profitent pour se repositionner sur le très lucratif marché minier. Pour la FBN Bank, cette occasion est propice pour renforcer l'engagement des banques vis-à-vis de l'industrie minière. En effet, cette banque a commencé à lancer un signal fort aux miniers au cours de la dernière édition. C'est, d'ailleurs, explique sa direction générale, l'un des principaux parrainages de la banque depuis son changement de marque de BIC à FBN Bank.

La stratégie globale de la banque est ainsi de consolider ses liens avec les différents acteurs du monde minier tant en RDC que dans le reste de la région et du monde. Au fil des années, DRC Mining week s'est hissé justement au rang d'événement minier de l'année dans le pays. Cette rencontre draine de plus en plus de dirigeants et décideurs du continent africain, attirés par les opportunités de networking professionnel dans le secteur minier et l'ensemble de l'écosystème dans lequel opère une banque. Avec la reprise des activités minières d'envergure nationale et régionale sur l'étendue du territoire national, le secteur bancaire commence à mieux cerner les enjeux et défis qui se posent dans le secteur. Il bénéficie directement de l'expertise minière des grands groupes qui y opèrent. « Nous venons avec différentes offres de financements qui permettent à nos clients de la région de déve-



Un site minier

opper leurs activités », indique la FBN Bank. Des panels annoncés, notamment celui portant sur la question stratégique de la promotion des projets bancables, permettront aux banquiers de concevoir des nouvelles orientations et propositions pour l'industrie minière.

En intervenant de la sorte, les banques du pays se sentent investies d'une véritable mission en cette période de reprise des activités minières et d'incertitude sur l'environnement réglementaire. « Nous avons la lourde responsabilité, dans le cadre de la chaîne de valeur, de rechercher des solutions commerciales innovantes qui ajouteront de la valeur à l'écosystème », ajoute la FBN Bank.

Pour rappel, DRC Mining Week se présente comme la plus grande plate-forme minière et industrielle en RDC. Son objectif est de mettre en avant-plan les opportunités d'investissement. Par rapport au programme, il est prévu des séances sur l'énergie le 13 juin, la conférence et l'exposition les 14 et 15 juin ainsi que les visites de différents sites. Le lieu choisi pour cet événement est le Pulman Grand Karavia de Lubumbashi.

Laurent Essolomwa

MIGRATIONS

Des flux migratoires même en Afrique

Selon le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), l'Europe ne serait pas le seul continent à subir le phénomène migratoire de plein fouet. Des migrants sont signalés également dans plusieurs pays africains.

Intitulée « Les migrations au service de la transformation structurelle », l'étude révèle une nette prédominance des flux migratoires intra-africains. Au total, trente-six millions d'Africains ont quitté leurs pays respectifs pour l'étranger au cours de l'année 2017. À en croire le document, la moyenne d'âge des migrants africains est de 31 ans. Il s'agit, pour 47 % d'entre eux, des femmes. Quant au motif, il reste le même : la recherche d'un travail mieux rémunéré.

Plus de la moitié des migrants, soit près de 53 % exactement, s'est déplacée dans la région. Cela donne le nombre approximatif de dix-sept millions d'Africains qui ont quitté leur continent. Par contre, et on n'en parle pas souvent, des millions d'étrangers, soit 5,5 millions plus exactement, ont atterri sur le sol africain au cours de la même période. Les cinq grandes destinations africaines sont principalement l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Kenya et la Libye.

L'autre précieuse information du Cnuced est la part non négligeable des migrants dans la croissance économique des pays d'accueil. Les chiffres indiquent que les émigrés ont contribué à hauteur de 19 % en Côte d'Ivoire (année 2008), de 13 % au Rwanda (année 2012) et de 9 % en Afrique du Sud (année 2011).

L.E.

LINAFOOT/PLAY-OFF

Précieuse victoire de V.Club sur DCMP

Les Immaculés ont courbé l'échine, le 31 mai au stade des Martyrs de Kinshasa, face à leur éternel rival, à l'issue du derby kinois.

Deux buts à un en faveur des Dauphins noirs de la capitale, c'est le score du match en retard comptant pour la 10e journée du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football. Un peu en retrait, le coach Otis Ngoma du DCMP a semblé laisser la main à son adjoint, François Guei, pour conduire la partie. Déjà, il n'a pas assisté à la conférence de presse d'avant-match la veille. Qu'à cela ne tienne, il a bien été présent sur le banc des remplaçants.

Le gardien de but international congolais de Brazzaville, Barel Mouko, a gardé les perches des Immaculés. En défense, on a retrouvé Amale Mukoko à droite et Lola Diakiese sur le flanc gauche, alors que la charnière centrale s'est garnie de la paire Kayembe Ndotoni - Le Vieux Matondo. Au milieu du terrain, Doxa Gikanji et Tamla Ladji Zito ont été chargés de stabiliser le jeu, et Ricky Tulengi, un peu axial, a été l'électron libre, soutenu par Yannick Mbidi à droite et Mukenga alias Kuluwe à gauche. Kazandi Kasengu a été le danger devant la défense de V.Club.

Le coach Florent Ibenge a ramené son onze habituel depuis quelques jours avec le portier ca-

merounais Nelson Lukong dans les buts et, en défense, Glody Ngonda à gauche, Padou Bopunga et Bangala Litombo dans l'axe, Djuma Shabani sur le côté droit. Mukoko Tonombe et Nelson Munganga ont été les deux récupérateurs au milieu du terrain, et Fabrice Luamba a été le dépositaire du jeu. Le trio offensif s'est constitué d'Emmanuel Ngudikama Kila à gauche, Jean-Marc Makusu dans l'axe et Jésus Muloko Ducapel sur le flanc droit. Clairement, Florent Ibenge a disposé son équipe en 4-3-3, mais l'animation de jeu était beaucoup plus orientée sur le côté avec les offensives déclenchées soit par Glody Ngonda, soit par Djuma Shabani.

DCMP est bien entré dans la partie mais V.Club a contenu ses assauts dans le premier quart d'heure avant de commencer à se projeter dans l'autre moitié du terrain. A la 26e mn, Glody Ngonda part en dribble et parvient à adresser un centre repris par Muloko Ducapel. A l'affût, Fabrice Luamba pousse le cuir de la tête pour le premier but de la partie qui s'est animée de plus en plus. V.Club qui jouait en contre a été plus incisive. On était à la 32e mn lorsque Padou Bopunga a catapulté le cuir de la tête sur un corner. A la fin de la première période, V.Club disposait d'une avance de deux buts au tableau d'affichage. Au retour



Vue d'une action du derby V.Club - DCMP (image d'archives)

des vestiaires, DCMP effectue trois changements, avec l'entrée sur l'aire de jeu de l'expérimenté Patou Kabangu Mulota à la place de Mbidi, de Dago Tshibamba à celle de Mukenga et Bongonga a pris la place de Kazandi Kasengu à la 71e mn. On jouait à la 82e mn quand Patou Kabangu va réduire l'écart sur une frappe à ras du sol en dehors de la surface de réparation, après un mouvement en triangle avec Ricky Tulengi et Doxa Tamla. C'est le deuxième but de l'ancien joueur du TP Mazembe passé par le Standard de Liège, en Belgique, en Play-Off. On note ici le coaching gagnant du staff technique du DCMP.

Florent Ibenge a pour sa part

remplacé Glody Ngonda, blessé au cours de cette rencontre, par Sita Luzolo, pendant que Fabrice Luamba a laissé sa place à Ngoy Emomo, et Ngudikama a été remplacé par Zacharie Mombo. Au finish, V.Club a gardé l'avantage au tableau d'affichage. Un précieux succès des Dauphins noirs qui resserrent le peloton de tête au classement.

Mazembe et Dauphin noir de Goma gagnent...

En première rencontre, le TP Mazembe est venu à bout de l'AS Dragons/Bilima par un but à zéro, une réalisation du jeune meneur de jeu Glody Likonza, à la 38e mn. Et au stade de l'Unité de Goma,

désormais opérationnel avec une aire de jeu recouverte en gazon synthétique, l'AS Dauphin noir s'est imposé face à Maniema Union de Kindu par un but à zéro. Ndayo Ekela a inscrit l'unique but de la partie dès la 5e mn.

Au classement, Mazembe totalise vingt-huit points et passe momentanément devant Sanga Balende (vingt-sept points). DCMP garde sa troisième place avec vingt-trois points, devant le FC Saint-Eloi Lupopo (vingt-deux points). V.Club est cinquième avec vingt-trois points et un match en retard. Maniema Union est sixième avec quinze points.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERT

Mubele prolonge, Mbemba va partir, Kakuta pourrait rentrer en Espagne...

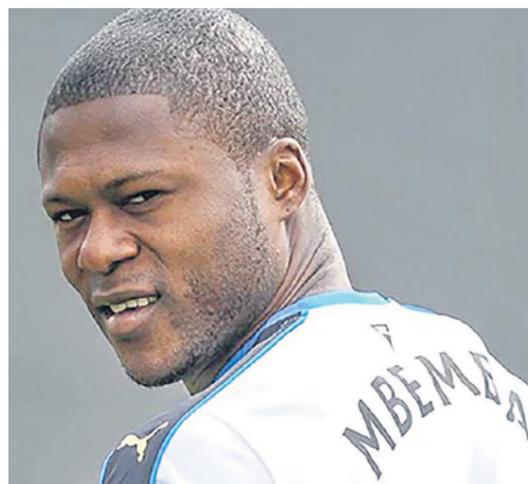
La fin des championnats en Europe rime avec l'ouverture du mercato d'été et les joueurs congolais de souche sont également concernés par d'éventuels transferts. Certains ont déjà conclu leurs contrats, d'autres sont en cours ou encore juste des bruits, des rumeurs.

C'est officiel, l'attaquant international congolais Firmin Mubele est lié avec Toulouse qui a réussi à se maintenir en Ligue 1 aux dépens de l'AC Ajaccio. Arrivé en L1 en janvier 2017 après la Coupe d'Afrique des nations (CAN), il avait intégré le rang de Rennes sous le coach Christian Gourcuff. Avec l'arrivée de Sabri Lamouchi sur le banc du rennais, Mubele a vu son temps de jeu sensiblement réduit. Aussi a-t-il été cédé à Toulouse en janvier dernier avec option d'achat. Toulouse a finalement levé la clause d'achat de l'ancien joueur de V.Club et d'Al Ahly Doha au Qatar. Mubele est désormais lié au club toulousain jusqu'à en 2022 pour un montant de cinq millions d'euros, lui qui est arrivé à Rennes pour 1,3 million d'euros. Un autre transfert dûment conclu est celui de Benik Afobe Tunani. L'attaquant des Léopards, titulaire lors du match à égalité (un but partout) entre la RDC et le Nigeria à Port Harcourt, appartient à nouveau à son ancien club Wolverhampton qui retrouve la Premier League (D1 anglaise). Après un passage d'une saison et demie à Bournemouth où il était arrivé en janvier 2016, Benik Afobe a été prêté avec option d'achat à Wolverhampton pour douze mil-

lions d'euros (onze millions de livre sterling) en janvier 2018. Il a marqué six buts en seize rencontres et Wolverhampton a fini premier de la Championship (D2 anglaise). Ce club lui réussit, il y avait marqué vingt-trois buts en quarante-huit matchs lors de la saison 2015-2016. Le transfert de Nordi Mukiele Mulere a aussi été une réussite. Le latéral droit de Montpellier s'est engagé avec le club allemand de Leipzig pour seize millions d'euros. C'est la plus importante vente de club montpelliérain, devant celui du Béninois Steve Mounier parti pour Huddersfield en Angleterre pour treize millions d'euros la saison dernière.

Avec un temps de jeu minime, Chancel Mbemba ne restera certainement pas à Newcastle, en Angleterre. La direction des Magpies a fait le forcing pour le retenir, mais le défenseur international congolais tient à changer d'air et retrouver le terrain, lui qui semble ne plus avoir la confiance du coach espagnol Rafael Benitez. Parmi les clubs qui s'intéressent à lui, il y a Anderlecht, son ancien club. Les Mauves comptent rapatrier celui qui était la coqueluche du Parc Astrid. Mais Newcastle qui l'a recruté pour plus de dix millions d'euros en 2015 ne veut pas le lâcher à moindre prix. Outre Anderlecht, le Celtic Glasgow en Ecosse se serait renseigné sur l'ancien joueur du FC MK de Kinshasa.

Après une saison réussie et un temps de jeu suffisant à Amiens en L1 française (trente-deux matchs, six buts et six passes décisives), le milieu offensif Gaël Kakuta pourrait retrouver la Liga (D1 Espagne),



Mbemba

lui qui appartient toujours au club chinois d'Hebei China Fortune. Son ancien club Rayo Vallecano (saison 2014-2015) a retrouvé la D1 espagnole après son succès sur Ludo (1-0). Et Kakuta a félicité le Rayo sur les réseaux sociaux. Du coup, les dirigeants de ce club de la banlieue madrilène se sont renseignés dans l'entourage de l'international congolais, indique madeinfoot.com. Kakuta a une histoire avec Rayo Vallecano. Ce fut sa porte d'entrée dans le championnat espagnol après son départ de Chelsea. Kakuta a livré trente-cinq matchs avec le club madrilène, marqué cinq buts et livré sept passes décisives. Ensuite, il a évolué au FC Séville et à Deportivo La Corogne après son retour d'Hebei Chine Fortune club auquel il est lié jusqu'en 2019.

Pour sa part, le défenseur Christian Luyindama du Standard de Liège, en Belgique, a exprimé son envie de changer d'air. « Changer de club, ça me motive », cette phrase lâchée par l'ancien joueur de Sanga Balende passé par le TP Mazembe a créé du remous chez les Rouches, désigné meilleur joueur du club. Après un passage à Newcastle, l'arrière droit Kevin Mbabu, revenu à Young Boys de Berne en D1 Suisse, pourrait retrouver la Premier League ou se diriger vers le Calcio en Italie. En effet, Manchester United et l'AC

Milan ont manifesté leur intérêt pour le jeune défenseur suisse de souche congolaise. Stuttgart en Allemagne, le club de Chadrac Akolo est aussi venu aux nouvelles de Kevin Mbabu, selon Fussballinfo.ch. Enfin, Richard Sukuta Pasu a quitté Sandhausen après deux saisons pour Duisburg, toujours en D1 allemande. Avec ses dix buts (dont six la saison dernière) en cinquante-deux matchs, l'ancien attaquant d'Energie Cottbus se remet en question. À 27 ans, Richard Sukuta Pasu va évoluer dans le huitième club de sa carrière depuis son départ de Bayer Leverkusen en 2010, son club formateur.

M.E.

HUMEUR

Des marchés non désinfectés, un danger pour la population

Tous les marchés de nos agglomérations ont bel et bien des gestionnaires. Mais peu sont leurs responsables qui se préoccupent de leur assainissement ou de leur désinfection.

Dans certains de ces marchés, un semblant d'entretien est programmé tous les lundis ou jeudis, mais le travail qui s'y fait à la va-vite n'a rien à voir avec le nettoyage ou la désinfection proprement dite. Car des micro-organismes provenant de nombreux mélanges d'aliments vendus dans ces lieux sont à l'origine des souches très virulentes de nouveaux germes pathogènes. Ainsi, donc si les marchés continuent à ne pas être désinfectés, ils deviendront des vrais sites où cohabiteraient microbes et aliments proposés à la consommation.

Il est bien beau de revendiquer la construction des marchés modernes mais leur entretien doit être une priorité aussi bien pour les vendeurs que pour leurs gestionnaires. Il est également regrettable de constater que dans ces marchés, certains vendeurs font fi des étals appropriés pour proposer leurs marchandises à même le sol. Ainsi, fruits de toutes sortes, poissons frais ou fumés, viandes, etc., sont vendus à même le sol, à proximité de la saleté.

Outre la désinfection, ces mêmes marchés ont également besoin d'une vaste opération de dératissage. En effet, ces lieux sont de véritables abris de rongeurs qui ne sont pas étrangers à certaines pathologies. La santé étant aussi dans l'assiette, aller au marché ne doit pas s'identifier à aller « chercher de quoi infecter son organisme ».

A bon entendeur salut !

Faustin Akono

VOIRIES URBAINES

Les usagers inquiets du mauvais état des routes

Chaussées non entretenues, nids-de-poule, absence de marquage au sol, etc..., le réseau routier de la ville de Pointe-Noire s'est progressivement dégradé, mettant mal à l'aise la population qui ne cesse de se plaindre.



L'avenue Marien-Ngouabi transformée en bourbier entre l'arrêt de bus 501 et la station service X Oil / Crédit photo Adiac

Pointe-Noire a vu sa démographie s'élargir à pas de géant, la ville s'étalant aujourd'hui sur près de 35 km² avec six arrondissements. Sa population est estimée à un million d'habitants et l'automobile s'est imposée comme le premier moyen de déplacement. Cependant, l'état de ses routes n'est pas exempt des critiques.

En effet, une grande partie du réseau routier a été détériorée pour de multiples raisons, entre autres, la vétusté des routes, le manque de canalisation et d'entretien, si bien que se déplacer à Pointe-Noire devient difficile à certains endroits. Sur l'avenue Marien-Ngouabi, par exemple, une grande partie du goudron s'est décapée sur une longueur de plus de vingt mètres, entre l'arrêt de bus 501 et la station-service X-oil, causant souvent un grand embouteillage. Les automobilistes ponténégrins sont confrontés au quotidien aux difficultés de la conduite à cause de l'état de ces routes et ne cessent de demander aux autorités compétentes de prendre à bras le corps ce problème. « Les nids-de-poule, des trous et des asphaltes qui se détachent causent également de dégâts à nos véhicules, notamment sur les pneus, les jantes, les amortisseurs, les suspensions et autres », se plaignent-ils.

En 2004, le département de Pointe-Noire avait bénéficié

d'un programme de réhabilitation et de construction de ses infrastructures routières, sanitaires et d'adduction d'eau. D'un coût global de quinze milliards F CFA, ce programme était entièrement financé par l'Etat congolais. L'ensemble de ces investissements s'élevait à plus de douze milliards FCFA, alors que 2,8 autres milliards étaient affectés à la réhabilitation des bâtiments administratifs, des écoles et des centres de santé dans les sous-préfectures du département du Kouilou dont Pointe-Noire était le chef-lieu à l'époque. Mais malgré les efforts consentis par les autorités du pays, le réseau routier de la ville n'est toujours pas fiable et demeure encore en mauvais état. Pourtant, en 2014, sur instruction du président de la République, un budget de vingt milliards FCFA a été porté au ministère de l'Aménagement du territoire chargé des Grands travaux. Malheureusement jusqu'aujourd'hui, Pointe-Noire peine toujours à satisfaire la population en matière d'aménagement des routes et d'assurer les besoins de mobilité de l'ensemble des citoyens. Certains quartiers sont dépourvus de voies bitumées, empêchant ainsi la population à circuler librement surtout en période de pluie.

Hugues Prosper Mabonzo

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Le management artistique sera débattu à Pointe-Noire

Le sujet rassemblera le monde artistique, le 21 juin, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, sous la férule de la direction départementale des arts et des lettres.

La rencontre professionnelle aura lieu sur le thème « L'impact d'un management de carrière efficace ». Son objectif est de proposer des réflexions et bases concrètes sur les aspects d'un management efficace et d'envisager la structuration professionnelle dans le domaine musical.

Ainsi, à travers des conférences, échanges et débats, les professionnels du domaine (artistes, managers, producteurs, tourneurs) établiront une plate-forme de partage d'expérience en vue d'un éventuel réseautage.

Au nombre des intervenants internationaux, figure Magali Palmira Wora (Gabon) qui sillonne le monde pour animer des ateliers sur le management culturel et dont l'exemplarité de la carrière est plus qu'un

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ARTS ET DES LETTRES DE POINTE-NOIRE

Rencontre Professionnelle

Thème : L'IMPACT D'UN MANAGEMENT DE CARRIÈRE EFFICACE

Intervenants :

21 JUIN 2018
à partir de 9H
Centre Culturel Jean Baptiste Tati Loutard

- Magali Palmira WORA (Gabon)
Manager Général REAL BLACK MUSIC
Francophone Manager MTV BASE AFRICA
Francophone Soul COKE STUDIO AFRICA
- Soul Rodrigue AURO (Congo)
Manager artistique
Journaliste et Médiateur Culturel
- Hervé MANDINA (France)
Créateur de RADIO LIFE
Développement Prix RFI Découvertes
DJ de La Plus Grande Discothèque d'Afrique - RFI

Participation Gratuite par inscription au :
065170707 - 05 383 47 47

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ARTS ET DES LETTRES DE POINTE-NOIRE

AKALYA TV

AKALA FM

NTI

YAKALA FM

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ARTS ET DES LETTRES DE POINTE-NOIRE

L'affiche de la rencontre professionnelle crédit photo «DR»

modèle. Elle est aussi manager général de Real Black Music, manager Francophone MTV Base africa, responsable Talent francophone de Coke studio africa (Programme musical Coca Cola). Récemment, elle a été promue directrice de casting pour la saison 2 de The Voice Afrique francophone.

Hervé Mandina (France) est l'autre intervenant international. Il est le créateur de Radio life, Développement RFI Prix Découvertes, avec plus de dix ans d'expérience dans le DJing, DJ de « La plus grande discothèque d'Afrique » sur RFI. Il est également producteur de musique ayant collaboré avec de nombreux artistes panafricains et internationaux tels Sexion d'Assaut, Alonzo, Redk, BGMFK.

Soul Rodrigue Auro, manager artistique, journaliste et médiateur culturel, partagera aussi son expérience à l'auditoire qui, espèrent les organisateurs, s'appropriera l'événement pour une meilleure capitalisation.

Hervé Brice Mampouya

BASSIN DU CONGO

François-Xavier De Donnea échange avec Arlette Soudan-Nonault

Le ministre d'Etat belge, membre honoraire de la chambre des représentants et facilitateur du royaume de Belgique au sein du partenariat des forêts du Bassin du Congo, s'est entretenu, le 31 mai à Brazzaville, avec la ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement.

La rencontre entre les deux personnalités a porté sur les préparatifs de la réunion du Conseil directeur du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo. Ce Conseil est un organisme qui facilite le dialogue entre les responsables politiques, la société civile, le secteur privé, les bailleurs de fonds et même la presse. Le but du partenariat étant de promouvoir la confiance, la nécessité de protéger les forêts et aussi d'amener les responsables politiques à dialoguer pour trouver des solutions efficaces en vue de sauvegarder les intérêts des générations futures.

Parlant de la contribution de la Belgique à cette réunion, François-Xavier De Donnea a indiqué que son pays a fourni des facilitateurs. « Moi, je présiderai la réunion. Nous sommes là pour distribuer et favoriser les échanges des idées entre les différents membres participants. Donc, il est important que l'on se retrouve non seulement lors de cette réunion des responsables

politiques mais aussi des représentants des secteurs privés, des bailleurs de fonds, des ONG, de la société civile, de la presse, parce que c'est en brassant des idées

vegarde de l'environnement ; la sauvegarde des forêts, de la biodiversité dans les forêts du Bassin du Congo. C'est non seulement l'intérêt de la région, c'est



Le ministre d'Etat belge s'exprimant à la presse (Adiac)

que petit à petit, on peut arriver à la lumière », a-t-il déclaré.

Notons qu'au cours de cette réunion, les différents partenaires feront un rapport sur les résultats de leurs travaux et définiront également le programme d'action pour les mois qui viennent.

« Ce que nous espérons, c'est de pouvoir dégager de plus en plus, au fil de nos travaux, des solutions pour garantir la sau-

aussi un intérêt de l'humanité tout entière. Parce que, si l'on démolit les forêts dans ce coin si de l'Afrique, ça aura une répercussion sur les changements climatiques qui affectera également l'Europe et d'autres régions que celle-ci », a-t-il prévenu, à l'issue des échanges avec la ministre congolaise du Tourisme et de l'environnement.

Bruno Okokana

MONDIAL-2026

Le Cameroun annonce son soutien en faveur de la candidature du Maroc

Le pays a pris sa décision, le 31 mai, en respect des recommandations de la Confédération africaine de football (CAF) concernant le dossier marocain pour l'organisation de la Coupe du monde de football, seize ans après la première édition en Afrique tenue en 2010, en Afrique du Sud.

Sextuple champion d'Afrique, le Cameroun soutient sans réserve la candidature du Maroc, selon Dieudonné Happi, le président du comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot).

Avocat de profession, le dirigeant sportif nommé en 2017 par la Fédération internationale de football association (Fifa) avec un groupe d'autres personnalités pour une gestion provisoire du football camerounais s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue le 31 mai, à Yaoundé.

D'après lui, ce soutien annoncé de son pays se justifie par la « nécessaire solidarité qui doit exister entre les fédérations de football des pays d'Afrique », les « relations historiques » dont le Cameroun et le Maroc se revendiquent, la bonne entente entre le président camerounais Paul Biya et le roi Mohamed VI du Maroc, puis l'appel d'Ahmed Ahmed, le président de la CAF, pour la mobilisation des fédérations africaines en faveur du royaume chérifien.

En 2010, l'Afrique du Sud a été le premier pays africain à abriter le déroulement de ce rendez-vous phare du calendrier des événements organisés par la Fifa, basée à Zurich, en Suisse.

Le Maroc, pour son ambition d'accroître son positionnement sur la scène politique et diplomatique internationale, après avoir réintégré, en 2017, l'Union africaine, s'est porté candidat pour emboîter le pas au géant d'Afrique australe, lors de l'édition 2026 de la Coupe du monde de football.

Rappelant le succès de l'édition sud-africaine en 2010, Dieudonné Happi s'est dit convaincu de voir le Maroc « relever avec brio le défi de l'organisation de la Coupe du monde de football de 2026 », avant d'appeler la Fifa à « apprécier avec justice et équité la qualité de la candidature africaine ».

Pour promouvoir son dossier, le pays d'Afrique du Nord s'est attaché les services de nombreuses stars du football africain, dans le rôle d'ambassadeurs. Le Camerounais Samuel Eto'o Fils en est l'un d'eux.

Un des plus grands événements sportifs planétaires, la Coupe du monde de football suscite des convoitises. Depuis l'exploit réalisé par le Cameroun, en 1990, en Italie en devenant la première sélection africaine à atteindre les quarts de finale, après avoir battu (1-0) en match d'ouverture l'Argentine de Diego Maradona, champion en titre, l'Afrique y dispose de cinq places de qualification sur un total de trente-deux.

L'édition 2018, que la Russie accueillera dès le 14 juin jusqu'au 15 juillet, se jouera sans le Cameroun, éliminé lors du tournoi qualificatif en 2017 après sept participations, mais avec l'Égypte, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie, les représentants du continent.

Xinhua

RÉFLEXION

Où va l'Europe ?

Personne, bien sûr, ne peut répondre à cette question dans le moment présent où l'Angleterre oscille au seuil du « Brexit », où l'Italie s'enfoncé dans une crise politique et institutionnelle sans précédent, où les pays de l'Est comme la Pologne et la Hongrie semblent céder aux sirènes nationalistes, où l'Union européenne elle-même s'avère incapable de mettre de l'ordre dans la puissante machine technocratique à qui elle a commis l'erreur de confier sa gouvernance. Et ce n'est pas l'accord de façade - car il existe entre eux des divergences plus profondes qu'on ne le croit - affiché par la chancelière allemande, Angela Merkel, et le jeune président français, Emmanuel Macron, qui garantit aujourd'hui qu'une réponse claire lui sera apportée dans les prochains mois.

Nous avons évoqué ce problème à maintes reprises ici même, mais il prend ces temps-ci une telle ampleur qu'il convient d'envisager, sans faux semblant, les conséquences que la décomposition de

l'Union européenne pourrait avoir à brève échéance si les vingt-huit pays qui la composent ne s'entendent pas sur l'essentiel comme cela semble très probable. Tout simplement parce que la paix du monde, acquise au sortir de la Deuxième Guerre mondiale lorsque, précisément, les Pères de l'Europe décidèrent de mettre un terme à leurs divisions séculaires en jetant les fondements de la Communauté économique européenne, se trouve aujourd'hui menacée et parce que, manifestement, les mauvais démons ainsi neutralisés sont, hélas !, toujours vivants.

Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que la gouvernance mondiale issue des accords de Yalta, en 1945, vole en éclat avec l'apparition, au premier plan de la scène internationale, de puissances comme la Chine et l'Inde qui sont bien décidées à imposer leur loi dans l'espace géopolitique, avec la réapparition de la Russie qui n'entend plus laisser les pays occidentaux dominer la planète, avec l'effacement des Etats-Unis que provoquera inévita-

blement la stratégie pour le moins hasardeuse de Donald Trump visant à faire de l'isolationnisme économique et diplomatique la clé de sa politique extérieure. Prise dans un tel tourbillon, l'Europe, aussi riche et prospère soit-elle, a peu de chances en vérité de tirer son épingle du jeu si elle ne préserve pas son unité et surtout la cohésion sur laquelle repose sa puissance.

Ce n'est évidemment pas un hasard si les « think tanks » - laboratoires d'idées, cercles de réflexion - du Vieux continent se penchent aujourd'hui sur ce problème afin d'aider les dirigeants européens à prendre les bonnes décisions dans un contexte aussi difficile et dans un environnement aussi instable. Mais il est très probable qu'à terme plus ou moins rapproché, l'idée s'imposera au noyau dur de l'Europe, autrement dit à l'Allemagne et à la France, que l'Union européenne dans sa forme présente, c'est-à-dire avec vingt-huit Etats peu portés à s'entendre sur l'essentiel, n'est plus viable. Ce qui pourrait déboucher sur la construction d'une commu-

nauté dite « à deux vitesses » avec, d'une part, un petit groupe d'Etats décidé à franchir un pas décisif sur la voie de l'unité et, d'autre part, les autres membres de l'Union européenne liés par de simples accords économiques et financiers.

Tout dépendra finalement de la volonté des classes dirigeantes allemandes et françaises et de l'appui qu'elles apporteront à Angela Merkel comme à Emmanuel Macron dans la recherche d'une solution fiable à cette question. Mais tout dépendra aussi de la capacité de ces mêmes classes dirigeantes à franchir le pas décisif sur la voie de l'unité européenne que constituerait la création d'une véritable communauté de défense face à une alliance atlantique (l'Otan) qui bat sérieusement des ailes et que l'isolationnisme américain condamnera inévitablement à plus ou moins brève échéance.

Voyons donc ce qui sortira des tractations officielles et officieuses en cours.

Jean-Paul Pigasse